

Séance du : 6 juin 2024

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mille vingt quatre le six juin à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :

BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, Franck Brun, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir : GRANGÉ David donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

Absents Excusés : ALLEGRE Sophie

Absent :

Date de convocation : 28/05/2024

Date d'affichage : 28/05/2024

OBJET : Choix prestataire livraison repas - cantine

Monsieur le Maire informe que suite à la consultation pour le choix du prestataire en charge de la fourniture et la livraison des repas pour la cantine scolaire, trois prestataires ont été consulté et ont répondu, A.P.I., L'as de Coeur et Saveur d'Antan.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DECIDE de sélectionner l'entreprise l'As de cœur, située à Polignac,**
- **AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette décision.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus


